

Conseil d'administration du 6 mars 2020

Délibération n°13

Portant ajustement du tableau des effectifs de l'ESAA

Vu la Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique Territoriale,
Vu la Loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissement publics de coopération culturelle,
Vu l'arrêté préfectoral en date du 23 décembre 2010 créant l'École Supérieure d'Art d'Avignon,
Vu l'avis du Comité Technique en date du 16 juin 2015 ;
Vu la délibération du 6 septembre 2019 relative au tableau des effectifs de l'Ecole d'Art,

Considérant que lors du conseil d'administration du 16 décembre 2014, il a été adopté un tableau des effectifs synthétique reprenant l'ensemble des délibérations précédentes, qu'il a été demandé qu'après la remise à plat de l'organisation de l'établissement, soit présenté un tableau des effectifs réactualisé.

Considérant que ce tableau des effectifs a été consolidé par délibération du 6 septembre 2019 dans un contexte de mise en place du nouveau projet d'établissement de l'Ecole d'Art ;

Considérant qu'il convient d'actualiser ce tableau des effectifs dans le cadre des mouvements de personnel 2019-2020 ainsi qu'il suit :

TABLEAU DES EFFECTIFS -EPCC ESAA

Emplois	Grade	CAT.	Ouvert	Pourvu	Vacant	contrat	Tps de présence	observations
POLE DIRECTION-ADMINISTRATION								
Directeur de L'EPCC	Directeur d'enseignement artistique	A	1	1	0	CDD	1	
Administrateur	Directeur territorial	A	1	1	0	titulaire	1	
Assistante de direction et coordinatrice administrative	Rédacteur territorial	B	1	1	0	titulaire	1	
Gestionnaire comptable	Rédacteur territorial	B	1	1	0	titulaire	1	
Gestionnaire administratif	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	1	1	0	Titulaire	1	Mise en indisponibilité
Responsable pédagogique	Attaché	A	1	1	0	CDD	1	
Assistante du pôle enseignement et accueil	Adjoint administratif principale 2 ^{ème} classe	C	1	1	0	Titulaire	1	
Assistante bibliothécaire	Adjoint administratif	C	1	1	0	Titulaire	0,8	

Envoyé en préfecture le 13/03/2020

Reçu en préfecture le 13/03/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 084-200027258-20200306-2020_D049-DE

	principale 2 ème classe							
Chargé de communication et de partenariats	adjoint administratif	C	1	0				
SS TOTAL DIRECTION-ADMINISTRATION			9	8	1		8.8	
POLE ENSEIGNEMENT-ATELIERS LIBRES								
Professeur d'Ens. Artistique	PEA Hors Classe	A	4	4	0	Titulaire	4	
Professeur d'Ens. Artistique	PEA Classe Normale	A	8	6	2	Titulaire	8	
Professeur d'Ens. Artistique	PEA Classe Normale	A	6	4	2	CDD	6	Heures liquidatives pour atteindre les 6 ETP nécessaires au fonctionnement de l'ESAA
Assistant d'Enseignement	Assistant Ens. Art. ppal 1ère classe	B	2	2	0	Titulaire	2	
Assistant d'Enseignement	Assistant Ens. Art. ppal 2ème classe	B	1	1	0	Titulaire	1	
SOUS TOTAL ENSEIGNEMENT-ATELIERS LIBRES			21	17	4			
POLE SERVICE TECHNIQUE								
Régisseur technique et pédagogique	Technicien Territorial principal 2 ème classe	B	1	1	0	CDD	1	
Chargé des systèmes d'information et de projets	Technicien territorial principal 1ere classe	B	1	1	0	CDD	0,8	
Cadre en charge des questions bâtimentaires et techniques	Adjoint Technique principal de 2ème classe	C	1	1	0	Titulaire	1	
SOUS TOTAL Service Technique			3	3	0		2.80	
TOTAL GENERAL PERSONNEL ESAA			33	28	5			

DECIDE :

- **APPROUVE** le nouveau tableau des effectifs comme présenté ci-dessus ;
- **CONFIRME** que les crédits devront être inscrits au budget de l'établissement.

VOTE	
Nombre de participants	10
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

**Le Président de l'EPCC
Damien MALINAS**



Envoyé en préfecture le 13/03/2020

Reçu en préfecture le 13/03/2020

Affiché le



ID : 084-200027258-20200306-2020_D049-DE

